

PRÉVOYANCE PROTECTO DÉCÈS

PRÉVOIR AUJOURD'HUI
POUR PRÉSERVER
MES PROCHES DEMAIN !

* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2021.

2€85^{*}
/mois

Pour un adhérent de
40 ans et un capital
garanti de 7 000 €.

CCMO SANTÉ
PRÉVOYANCE
MUTUELLE

L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.

PROTECTO DÉCÈS

UNE SOLUTION POUR PROTÉGER VOTRE FAMILLE

Un décès est une épreuve pour ceux qui restent. Avec Protecto Décès, vous garanzissez **un capital à vos proches** qui pourront faire face aux dépenses urgentes dans ce moment douloureux.

DÉCÈS TOUTES CAUSES

Un capital **de 3 000 € à 7 000 €** est versé au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

3 MONTANTS de capitaux au choix

3 000 €

5 000 €

7 000 €

LES + DE PROTECTO DÉCÈS

- > Une **faible cotisation** accessible au plus grand nombre,
- > Une **fiscalité avantageuse** : le capital versé ne fait l'objet d'aucune imposition^[1],
- > Des **bénéficiaires que vous choisissez librement** : votre conjoint, vos enfants, un membre de votre famille ou un proche,
- > Une garantie accessible **jusqu'à 70 ans**,
- > Une adhésion **rapide** avec une **simple déclaration de bon état de santé**,
- > La possibilité de **faire évoluer le niveau de capitaux** pendant la durée du contrat^[2],
- > Une **réduction de 10%** pour toute souscription **en couple**,
- > Une couverture **immédiate en cas d'accident**^[3].

^[1] Dans les conditions et limites de la législation en vigueur au 01/01/2020.

^[2] Se référer à la notice d'information Protecto Décès.

^[3] En cas de maladie, la garantie s'applique après un délai de carence de 3 mois.



LE COÛT DES
FUNÉRAILLES
EN FRANCE VARIE
DE
3815 €
À
7700 €

QUE CHOISIR MENSUEL
N°585 - Novembre 2019

Un tarif accessible pour protéger ceux que vous aimez

EXEMPLES DE COTISATIONS*

ÂGE**	CAPITAL DE 3000 €	CAPITAL DE 5000 €	CAPITAL DE 7000 €
35 ans	0,80 €/mois	1,32 €/mois	1,85 €/mois
40 ans	1,23 €/mois	2,04 €/mois	2,85 €/mois
50 ans	3,01 €/mois	5,01 €/mois	7,02 €/mois
60 ans	5,92 €/mois	9,86 €/mois	13,80 €/mois

.....■ Demandez une **étude personnalisée** à votre conseiller.



MARINA, 50 ANS

Au décès de mes parents, j'ai dû payer seule leurs frais d'obsèques.

Je ne veux pas que mes enfants soient inquiétés par des problèmes financiers suite à ma disparition.

Pour **5,01 € / mois**, un capital de **5000 €** leur sera versé. Je suis sereine.

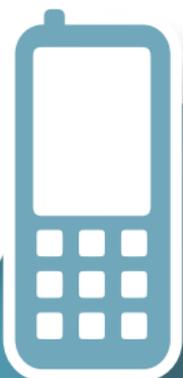
Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2021.

* Cotisation évolutive annuellement selon l'âge.

** De 18 à 70 ans.

Garantie décès assurée jusqu'à vos 80 ans.

NOUS CONTACTER



→ PAR
TÉLÉPHONE

03 44 06 90 00

OU SUR



www.ccmo.fr

◉ AMIENS :

5 rue Léon Blum
☎ 03 22 66 40 70

◉ COMPIÈGNE :

21 rue Saint Nicolas
☎ 03 44 36 49 40

◉ BEAUVAIS :

- 17 place Jeanne Hachette
☎ 03 44 06 27 60

◉ CREIL :

20 rue de la République
☎ 03 44 28 84 00



CCMO SANTÉ
PRÉVOYANCE
MUTUELLE

L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.